

Le sermon fut donné par S. G. Mgr Cloutier, évêque des Trois-Rivières. Sa Grandeur exposa, avec ses fortes qualités d'orateur et de théologien, ce que l'Eglise a fait pour l'ouvrier, et mit ses auditeurs en garde contre le socialisme et les autres erreurs du jour.

S. G. Mgr Lorrain, évêque de Pembroke, officia au salut du Saint-Sacrement. Au chœur si renommé de l'orgue, répondait la masse des voix de toute l'assistance, et rien ne pouvait être plus émouvant que d'entendre tout ce peuple chantant avec ensemble et piété le *Pater noster*, le *Tantum ergo*, le *Magnificat*.

Bref, tous ceux qui ont été témoins de cette belle fête religieuse attestent qu'ils n'en ont jamais vu de semblable, et que jamais ils n'en perdront le souvenir.

La messe votive de Notre Dame de Lourdes

Il est de règle que, pour les messes votives de la Sainte Vierge, on ne peut se servir que de cinq messes de *Beata* suivant le temps de l'année. Les messes propres des diverses fêtes. Nativité, Assomption, etc., ne peuvent être prises comme votives que dans l'octave de ces fêtes, et alors on les dit *more votivo*, c'est-à-dire avec *Gloria* et *Credo*. Toutefois, il y avait exception pour les deux messes de l'Immaculée-Conception et des Sept-Douleurs ; le missel indique la manière de les célébrer suivant les divers temps de l'année. A l'avenir, il y aura une troisième exception. Par une réponse du 25 juin 1909, la Sacrée Congrégation des Rites autorise l'emploi, comme votive, de la messe *Vidi civitatem*, de l'Apparition de la Vierge Immaculée à Lourdes. De plein droit, sans indult particulier, les prêtres qui le désireront pourront la célébrer à leur gré à n'importe quelle époque de l'année, en observant les rubriques, cela va de soi.

Bibliographie

— NOUVELLE COLLECTION APOLOGÉTIQUE, publiée sous le patronage de S. G. Mgr Gibier, évêque de Versailles.

Études Contemporaines. — DEUXIÈME SECTION: *États d'âme et d'esprit*. Premier volume : L'IGNORANCE EN MATIÈRE